

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS

DU BASSIN EST

Marchés de prestations de services

Cautionnement de centres d'enfouissement technique et centre de tri

1 Identification de l'Organisme qui passe les marchés :

Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets Ménagers et Assimilés
du Bassin Est (SMTD)
Hôtel de France
2 bis Place Royale – BP 547
64010 PAU
Tél. : 05 59 98 58 32 / Fax : 05 59 98 58 33 / f.labat@smttd.info

représentant légal du pouvoir adjudicateur : M Le Président du S.M.T.D.

2 Procédure de passation :

Marché passé sur procédure adaptée (articles 28 du code des marchés publics)

3 Objet du marché :

Cautionnement de centres d'enfouissement technique de classe 2 et centre de tri

4 Délai d'exécution:

5-Date limite de réception des offres :

Le dossier de consultation sera transmis gratuitement à toute entreprise qui en fera la demande par écrit (courrier ou fax ou mail) à l'adresse figurant au n° 1.

: L'offre comprend obligatoirement les documents suivants , datés et signés par l'entreprise candidate :

- une proposition de contrat de cautionnement , mentionnant notamment le taux de rémunération appliqué aux montants cautionnés . la rémunération sera ferme non actualisable ni révisable . Les modalités de règlement seront conformes aux règles de la Comptabilité publique , auxquelles le SMTD est assujéti en tant qu'établissement public .
- Une copie de la lettre de consultation et son tableau annexé visés par vos soins
- L'attestation de votre habilitation à apporter votre garantie , provenant du Trésor Public ou de la Banque de France , ainsi une attestation d'assurance concernant votre responsabilité professionnelle .

- Vos références en matière de garanties financières , notamment pour de sites de traitement de déchets

La date limite de remise des offres est fixée au 21.6.2013 à 17 heures

6 Renseignements administratifs et techniques : les renseignements peuvent être obtenus auprès du SMTD : Frédéric Labat, au Tél. : 05 59 98 58 32 ou f.labat@smtd.info

7 Critères de jugement des offres

Les critères pris en compte seront par ordre d'importance relative décroissante :

- la valeur technique , appréciée notamment au vu des références et qualifications présentés , notée sur 6
- le taux de rémunération, noté sur 4

8 Date de parution sur le site internet du SMTD : 29.5.2013

BON POUR INSERTION

Pau, le 29/5/2013

Le Président,

Marc Labat-Bregler

